

Le Peuple

Lotbinière

MéliorMédia

- ÉDITION DU 6 MAI 2020
 - VOLUME 43 NUMÉRO 32
 - 14 507 EXEMPLAIRES

Disponible avec l'application
MonJournalLocal et sur
www.lepeuplelotbiniere.ca



REPLACEMENT ET RÉPARATION DE PARE-BRISE
 Réparation de pare-brise en 30 minutes ou moins
PARE-BRISE 0\$
 RÉPARATION GRATUITE *si vous êtes assuré

AUBIN AUTO
 418-888-5141
 1014 Ave Bergeron, Saint-Agapit

On protège sa santé et celle de notre entourage

Information et conseils à l'intérieur.

Votre gouvernement

Québec

505979 2X030

UN TALENT RECONNU

L'Apollinairoise Josée Talbot a reçu récemment le titre d'Artisan des arts photographiques des Photographes professionnels du Canada, le fruit de plusieurs années de travail. > p03

Crédit photo: Courtoisie - Vanessa Dubé-Caron



Les bénévoles au rendez-vous dans Lotbinière

> PAGE 02

L'économie redémarre progressivement

> PAGES 05-06



PNEUS Vente et installation

- Mécanique générale
- Débosselage et Peinture
- Antirouille
- Vente autos usagées
- Remplacement et réparation de pare-brise
- Réparation de véhicules accidentés (accrédité par les compagnies d'assurance)

VOITURE DE COURTOISIE
 ESTIMATION GRATUITE

Communiquez avec nous pour plus de détails!

Garage Groleau inc. 418 888-3065
 Cell. : 418 559-1308

1280, rue Principale, St-Agapit • garagegroleau.com

Ça va bien aller!

THIVIERGE ET FILS INC.

PUITS ARTÉSIEN
 POMPE
 TRAITEMENT D'EAU

VENTE / INSTALLATION / SERVICE 7/7

WWW.THIVIERGEETFILS.COM

1 888 590-2516 | 418 599-2516

Appels aux bénévoles en Lotbinière: un succès

COMMUNAUTÉ. Plus de 90 personnes ainsi que plusieurs organismes communautaires et entreprises ont répondu à l'appel lancé par le Carrefour emploi Lotbinière (CEL) et la Corporation de développement communautaire (CDC) de Lotbinière. À la fin mars, les deux organisations ont uni leurs forces afin de faire le maillage entre les volontaires ainsi que les entreprises et organisations qui avaient besoin de bénévoles.

Par melanie.labrecque@meliormedia.com

Un peu plus d'un mois après le début de l'initiative, les responsables du projet à la CDC et au CJE se disent satisfaites de la réponse obtenue. D'un côté, le CJE s'occupe du recrutement des bénévoles tout en les dirigeant vers les ressources et de l'autre, la CDC recueillait les besoins à pourvoir.

«Ç'a super bien été. Nous avons reçu environ 25 appels provenant autant des organismes communautaires que des municipalités», a mentionné la responsable du projet à la CDC de Lotbinière, Nathacha Bédard.

«La réponse a été très bonne. Nous sommes à 90 volontaires. Pendant les deux premières semaines, j'étais déjà à 75 bénévoles. Maintenant, ça monte moins vite. Les besoins

dans les organismes sont relativement bien comblés. [...] Les gens étaient prêts à aider dans cette période, c'est positif», a rajouté la responsable au CJE, Sarah Hamel.

Les demandes étaient variées, dont la livraison de commandes en collaboration avec le Pôle agroalimentaire de la MRC de Lotbinière et le Carrefour des personnes âgées de Lotbinière. Aide Alimentaire Lotbinière et le Verger de Tilly avaient également fait part de leurs besoins. D'autres ont levé la main pour un service d'appel aux aînés comme au Manoir Beurivage.

«Aussitôt que j'avais une offre, je l'envoyais par courriel à tous mes bénévoles. Selon leurs intérêts, ce sont eux qui devaient contacter les organismes pour proposer leur aide et ils nous faisaient un suivi», a expliqué Mme Hamel.

Rappelons que le 15 mars dernier, le gouvernement du Québec recommandait aux personnes âgées de 70 ans et plus de demeurer à la maison. L'une des conséquences de cette décision a été de priver plusieurs organismes communautaires des bénévoles qui les aident dans la poursuite de leur mission, mais aussi d'isoler plusieurs aînés.

D'ailleurs, la MRC de Lotbinière n'a pas



Crédit photo: Archives

› Le bénévolat est très important pour certaines organisations communautaires.

vraiment vécu de pénurie de bénévoles. La MRC ainsi que les municipalités étaient relativement bien organisées et plusieurs coordonnaient, à leur échelle, des offres de bénévolat, a noté Mme Bédard.

«Des organismes avaient déjà un petit réseau de bénévoles, je leur en réfèrais. Ils faisaient déjà affaire avec d'autres, donc ils avaient moins de besoins de ce côté», a rajouté Sarah Hamel.

Avec la reprise graduelle de l'économie et des activités, les besoins sont moins grands, a mentionné Nathacha Bédard. «On voit que les gens sont moins anxieux. Présentement, les requêtes sont beaucoup plus centrées au niveau des résidences pour personnes âgées afin de briser l'isolement que les aînés vivent», a-t-elle noté.

Ce service de maillage sera maintenu jusqu'à la fin de la crise ou jusqu'à l'épuisement des besoins.

COVID-19 : Ça va bien aller!

Privilégions les produits et les commerces d'ici ! Cela favorise la pérennité des entreprises de toutes les régions du Québec et du Canada.

Chaque dollar investi contribue à appuyer nos produits locaux et notre expertise, ce qui stimule davantage notre économie.

Achetons local!



50596 8X05

COVID-19 COVID-19 COVID-19 COVID-19 COVID-19 COVID-19 COVID-19 COVID-19



Jacques Gourde - Député de Lévis-Lotbinière

2677, route Lagueux, Lévis (Québec) G6J 1B7 418-836-0970 jacques.gourde.a1@parl.gc.ca

Le Peuple
Lotbinière

580, boul. Alphonse-Desjardins
Lévis (Québec) G6V 5T2
Téléphone : 418 728-2131
Annonces classées : 1 866 637-5236

Conseillères publicitaires :
Lyne Ouellet
Sindy Duval

Journaliste :
Mélanie Labrecque

Infographie : Journal de Lévis

Veillez recycler ce journal



TIRAGE : 14 507 EXEMPLAIRES
Publié par Méliormédia Inc.,
imprimé par Imprimeries Transcontinental
2005 s.e.n.c., division Transcontinental
Transmag, 10807, Mirabeau,
Anjou, QC H1J 1T7.

Dépôt légal Bibliothèque Nationale
du Québec.

Abonnement 175\$+tx
ISSN 2563-1144 (Imprimé)
ISSN 2563-1152 (En ligne)



RÉSEAU SÉLECT

MÉLIORMÉDIA

www.lepeuplelotbiniere.ca

Une photographe de Saint-Apollinaire se distingue

CULTURE. Le talent d'une photographe de Saint-Apollinaire, Josée Talbot, a récemment été reconnu par ses pairs. Elle a reçu, le 25 avril dernier, le titre d'Artisan des arts photographiques (Craftman of Photographic Arts) décerné par les Photographes professionnels du Canada. Cette distinction lui a été remise par la présidente de l'association, Louise Vessey, lors du gala virtuel de l'association.

Par melanie.labrecque@meliormedia.com

Ce titre prend en compte non seulement les points attribués lors de compétitions photographiques, mais aussi la participation du membre dans l'association. Il faut de quatre à cinq ans pour l'obtenir, a spécifié Mme Talbot.

«C'est une association qui vise l'entraide

entre photographes. Plus on s'implique, plus on obtient de points. Je fais notamment partie du comité de traduction puisque tout se fait en anglais. On travaille à franciser les titres et le site Internet pour les Québécois, mais aussi pour les francophones hors Québec. [...] Toutes les publications passent par le comité de traduction. On s'assure que la qualité du français est bonne. C'est très important pour moi.»

Un intérêt de longue date

Au cégep, Josée Talbot pratiquait la photographie sur pellicule. À la fin de son parcours collégial, elle a voulu se lancer dans l'aventure, mais les coûts très élevés des équipements et les exigences, dont celle d'avoir une chambre noire, l'ont fait renoncer à ce projet. L'arrivée du numérique a cependant changé la donne.

Josée Talbot est graphiste et la photographie est revenue dans sa vie comme un passe-temps. Constatant que la qualité de ses photos attirait de plus en plus l'attention dans son entourage, elle souhaitait trouver une façon de se distinguer des autres. Ses recherches l'ont menée vers les Photographes professionnels du Canada qu'elle a joint en 2014.

«On reçoit notre accréditation en envoyant 10 photographies sur un thème précis. Pour moi, c'étaient les chevaux. Les juges, des gens qui ont beaucoup d'expérience, regardent et évaluent les photos. J'ai eu mon accréditation du premier coup. C'était un gros accomplissement pour moi. Depuis ce temps, je participe à des compétitions nationales et je remporte plusieurs prix.»

Actuellement, elle est la seule au Québec à détenir une accréditation de photographe équin. En 2016, elle a ajouté l'accréditation beaux-arts à son arc.

Deux passions réunies



Credit photo: Josée Talbot

► Cette photo a eu la note d'excellence lors de la compétition nationale des photographes professionnels du Canada et le trophée Meilleure de la catégorie Beaux-Arts en 2017.

Josée Talbot est uneoureuse des chevaux. Elle participait à des compétitions équestres lorsqu'elle était plus jeune, a possédé quelques chevaux et pratique toujours de l'équitation, même si elle le fait moins souvent.

«Je monte à cheval depuis que j'ai 12 ans. C'était un naturel pour moi de me tourner vers les chevaux lorsque j'ai commencé. [...] J'ai été photographe de concours hippiques de 2009 à 2019. J'ai ensuite commencé à faire des portraits de chevaux et à travailler mes photos pour les rendre plus artistiques. [...] En ayant fait de la compétition, je savais ce que les gens recherchaient comme photo. C'était un avantage pour moi», a-t-elle souligné.

Avec le temps, Mme Talbot s'est également intéressée à la photo d'autres éléments de la nature, aux paysages et à la macrophotographie. En temps normal, au printemps, elle adore particulièrement se

rendre au quai de Saint-Antoine-de-Tilly pour photographier les oies qui sont de passage.

D'autres projets

Les prochains titres que Mme Talbot souhaiterait décrocher sont ceux de Maître des arts photographiques (Master of Photographic Arts) et de photographe de l'année. Bien qu'il lui manque peu de choses afin de l'obtenir, ce dernier est difficile à avoir. Pour se qualifier, quatre photos proposées en compétition doivent mériter la plus haute distinction: la mention excellence.

Les Photographes professionnels du Canada est une association qui représente des créateurs d'image de tous les genres photographiques de partout au pays. Elle établit des standards professionnels et fait la promotion de l'excellence photographique.



Credit photo: Archives

Arrêté avec trois fois la limite permise

FAITS DIVERS. Les policiers de la Sûreté du Québec ont arrêté, le 23 avril, un homme de 48 ans originaire d'Issoudun pour conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool.

Le multirécidiviste a été intercepté par les patrouilleurs vers 21h30, sur la rue Laurier, à Saint-Apollinaire. L'homme avait près de trois fois la limite permise d'alcool dans le sang.

Ce dernier était également soumis à une politique de tolérance zéro en matière d'alcool au volant.

Melanie.labrecque@meliormedia.com

CLUB MOTONEIGE DES PLAINES Inc.

Le Club Motoneige des Plaines Inc. tient à exprimer des remerciements spéciaux à tous les propriétaires qui nous ont accordé des droits de passage pour la saison 2019-2020 ainsi qu'à tous nos précieux bénévoles.

AQUA INGENIUM
Ingénieurs des eaux

418 849-4916

aquaingenium.com
info@aquaingenium.com

- INSTALLATION SEPTIQUE
- HYDRAULIQUE
- STABILITÉ TERRAIN
- GESTION DES EAUX
- TRAITEMENT DES EAUX

LES SERRES LAMBERT ENR.



997, rte Laurier, Ste-Croix
418-926-2093

Du 6 au 12 mai

Bonne Fêtes des mères

En respectant les consignes de distanciation de 2 mètres et le lavage des mains.



BÉGONIA VALENTINO
Requiert peu de lumière
et peu d'entretien



HIBISCUS
Pot de 6"
Couleurs variées



VICTORIENNE
Jardinière 10" et 12"



KALANCHOËS
Pot de 11 cm.

Bon achat

GERBERA
Pot de 12 cm



Plantes Grasses
de différents grosseurs
de pots et de variétés
Très peu d'entretien

Bon achat



Balconnières de 24 "
Arrangements Floraux

Bon achat

Horaire de Mai :

Ouvert 7 jours

**Lundi au vendredi
De 8h à 18h**

Samedi de 8h à 17h

Dimanche de 8h à 17h



Actualités

Un outil pour favoriser les interactions familiales

› L'outil développé par Priorité Enfants Lotbinière.

FAMILLE. Afin de donner un coup de pouce aux familles pendant la période de confinement, Priorité Enfants Lotbinière a créé un outil pour les supporter dans la mise en place d'une routine familiale quotidienne.

Par melanie.labrecque@meliormedia.com

Cet outil se décline en de simples pastilles à découper qui illustrent une tâche à réaliser. Avec l'enfant, le parent peut ainsi organiser la routine quotidienne facilement et de façon visuelle.

« Nous avons déjà développé des outils pour aider à établir une routine pour les tout-petits. L'un de nos partenaires nous a fait la remarque comme quoi les familles trouvaient ça difficile actuellement d'être parent à la maison dans le contexte du confinement et des nouvelles tâches qui se sont ajoutés à la routine quotidienne », a expliqué la coordonnatrice de Priorité Enfants Lotbinière, Annick Pépin.

L'outil propose de diviser la journée en six périodes : le lever, l'avant-midi, le repas du midi, l'après-midi, le repas du soir, la soirée et le dodo. Les pastilles aideront chaque membre de la famille à construire sa propre routine, selon sa réalité. En impliquant tous les membres

de la famille dans le processus, cela permet une meilleure collaboration et favorise le dialogue, a-t-elle ajouté.

L'outil Routine COVID-19 s'adresse autant aux enfants d'âge préscolaire qu'à ceux d'âge primaire. Rappelons que les écoles primaires et les CPE rouvriront leurs portes le 11 mai prochain. Puisque le retour en classe et en garderie n'est pas obligatoire, plusieurs familles feront le choix de garder les enfants avec eux, à la maison et devront donc prolonger cette nouvelle routine.

Au début de la crise liée à la COVID-19, Priorité Enfants Lotbinière est aussi intervenu en préparant des trousseaux pour certaines familles qui ont bénéficié des services d'Aide alimentaire Lotbinière. Environ 45 trousseaux contenant, entre autres, le jeu Trésors de ma maison, des cahiers à colorier et des livres ont été distribués. De plus, des sacs ont également été préparés pour un groupe en immigration.

L'outil est disponible sur le site Internet agirtot.org dans la section Réalisations et outils des partenaires en petite enfance.

On y trouve aussi d'autres outils sur le partage des tâches selon l'âge et des liens vers des activités pour cuisiner, bricoler, jardiner, bouger dans la maison et jouer dehors.

Crédit photo: Courtoisie

Redémarrage progressif de l'économie

ÉCONOMIE. Le premier ministre du Québec, François Legault, ainsi que le ministre de l'Économie et de l'Innovation, Pierre Fitzgibbon, ont présenté le 28 avril le plan entourant la réouverture progressive de certains pans de l'économie.

Par Melanie.labrecque@meliormedia.com

Cette première phase touchera trois secteurs: commerce de détail, construction et manufacturier ainsi que les entreprises qui sont liées aux chaînes d'approvisionnement de ces secteurs.

Depuis la mise sur pause du Québec, ce sont 1,2 million de travailleurs qui sont en arrêt de travail temporaire. Le redémarrage de ces trois secteurs permettra à plus d'un demi-million de Québécois de retourner au travail.

«Notre plan de réouverture sera progressif et se fera en plusieurs phases. On n'hésitera pas à revenir en arrière si jamais il y avait une nouvelle éclosion du virus», a averti le ministre Fitzgibbon.

Afin d'assurer la sécurité des travailleurs, les entreprises devront se référer à un guide produit par la Direction de la santé publique et la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST).

Commerce de détail

La reprise des activités dans le commerce de détail sera divisée en deux phases. L'une pour la communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et l'autre pour l'ensemble du Québec.

Dès le 4 mai, dans l'ensemble du Québec, tous les commerces ayant pignon sur rue ou ceux dans un centre commercial et ayant une porte qui mène directement à l'extérieur pourront rouvrir leurs portes.

Pour les commerces de la CCM, ce sera une semaine plus tard, soit dès le 11 mai.

Quant aux centres commerciaux, ils demeureront fermés jusqu'à nouvel ordre.

Construction

Les activités pour l'ensemble du secteur de la construction pourront reprendre dès le

11 mai. Cela concerne le transport collectif et routier, le résidentiel, l'institutionnel, commercial et industriel.

Une trousse préparée par la CNESST permettra autant aux travailleurs qu'aux employeurs de s'outiller pour garantir leur sécurité et limiter les risques de propagation de la COVID-19.

De plus, 300 inspecteurs seront déployés sur le territoire québécois afin de s'assurer du respect de ces normes.

Secteur manufacturier

La reprise dans le secteur manufacturier se fera en deux temps. D'abord, dès le 11 mai, les entreprises pourront reprendre leurs activités partout au Québec, mais avec des restrictions quant au nombre de travailleurs permis par quart de travail.

Ainsi, en tout temps, sur un même site un nombre maximal de 50 travailleurs plus 50 % des employés excédentaires par quart de travail seront permis.

Par exemple, un site manufacturier employant 500 travailleurs lors d'un même quart de travail doit assurer son fonctionnement avec un maximum de 275 employés.

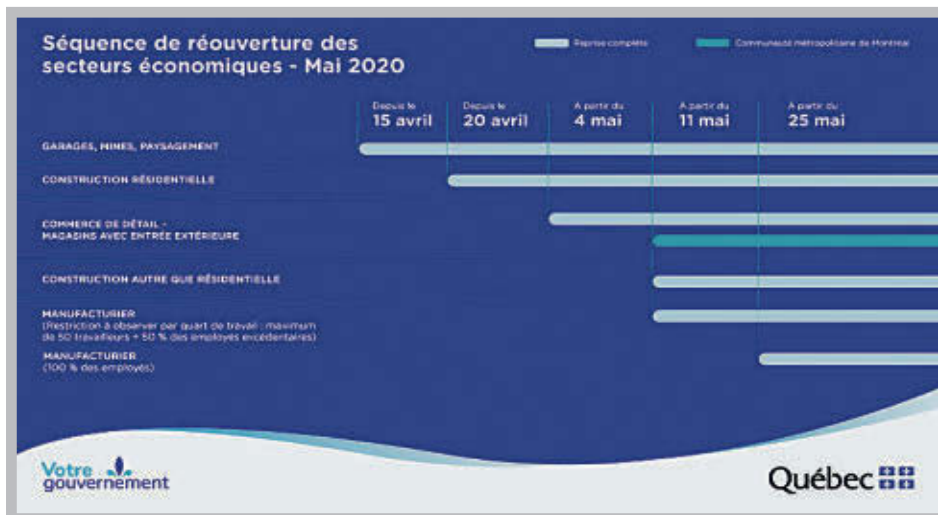
Dès le 25 mai, elles seront autorisées à reprendre leurs activités sans aucune restriction quant au nombre d'employés présents sur le plancher.

Encore une fois, les employeurs et travailleurs devront respecter les normes édictées par la CNESST.

Heures d'ouverture des commerces

Le gouvernement a également confirmé qu'il prolongeait jusqu'au 31 mai les changements apportés aux horaires et aux jours d'ouverture des commerces.

Ainsi, les pharmacies, dépanneurs et stations-service pourront ouvrir sur une période de sept jours. Quant aux restaurants, ils pourront offrir la commande à l'auto, les commandes à emporter et la livraison alors que les épiceries pourront uniquement répondre aux commandes en ligne et par téléphone ainsi qu'assurer la livraison, le dimanche.



► Le calendrier de la reprise des activités.

418-728-4054

IMPÔTS

AVIS AUX MEMBRES

Pour la clinique d'impôt, vous devez venir porter vos papiers, à compter du 4 mai 2020, à nos bureaux au 372, boulevard Laurier à Laurier-Station.

Nous vous prions de bien lire les consignes, mais surtout de respecter les directives de la Santé publique, particulièrement la règle des deux mètres entre chaque personne.

Procédure

- 1- Se rendre à la CDDS les lundis, mardis, mercredis ou jeudis de 9 h à midi ou de 13 h à 16 h (pour tout le mois de mai 2020). Vous n'avez pas à rencontrer un employé ou une bénévole dans nos bureaux comme à l'habitude ;
- 2- Sur place, prendre une grande enveloppe et y insérer tous vos papiers. Svp, veuillez-vous assurer de nous laisser tous les documents nécessaires ;
- 3- Un bénévole sera là afin de vous informer des consignes si nécessaire ;
- 4- Un bénévole vous téléphonera afin de vérifier toutes vos informations et vous aviser s'il manque des documents ;
- 5- Svp, attendre qu'on vous appelle.

Les rendez-vous de remise, le paiement des frais et la carte de membre se feront plus tard.

Nous vous contacterons à ce propos dans quelques semaines pour venir chercher vos papiers, mais soyez rassurés, vos déclarations d'impôts seront faites par internet dans les meilleurs délais.

Villa Laurence
Résidence pour aînés

EBEN
L'essence du Bien-être

Soins de santé, sécurité 24/7 & confort

132, rue de la Chapelle, Laurier-Station

(418) 728-3909

www.ebenresidences.ca
info@ebenresidences.ca

Parée pour la reprise de l'économie

ÉCONOMIE. Au cours des prochains jours et des semaines à venir au Québec, l'économie reprendra graduellement. Toutefois, les entreprises devront respecter des normes sanitaires strictes lors de leur réouverture. De son côté, l'entreprise les Confections Joly est prête à recommencer ses activités.

Par melanie.labrecque@meliormedia.com

Désinfection des mains, port du masque lorsqu'il n'est pas possible de se trouver à deux mètres de distance et les repas pris au poste de travail ne sont que quelques-unes des mesures mises en place pour assurer la sécurité des travailleurs.

«Déjà, dans l'usine, les employés travaillent à au moins deux mètres les uns des autres. S'ils se retrouvent plus près, le port du masque sera alors obligatoire», a indiqué le propriétaire de l'entreprise, Dino Pilote.

L'implantation de ces mesures de sécurité devrait se faire facilement, estime-t-il. Il faut dire que l'entreprise avait déjà redémarré ses machines. Depuis deux semaines, elle s'affaire à confectionner des blouses de protection pour les travailleurs de la santé

dans les hôpitaux. Entre 1 000 et 1 200 blouses sortent de l'usine chaque semaine.

«Nous allons continuer à fabriquer des blouses, mais graduellement, nous allons reprendre notre production régulière», a-t-il expliqué.

Par ailleurs, puisque l'entreprise compte moins de 50 employés, soit 22, elle pourra recommencer la production avec l'ensemble de ses travailleurs dès que ce sera possible. De plus, «si la demande est là, il n'est pas exclu qu'on doive engager d'autres employés».

Masques

Parallèlement à la production des blouses médicales, l'entreprise, par sa division Créations Pilote, a aussi démarré une production de masques de protection pour un usage dans les espaces publics.

«Nous ne nous attendions pas à ce que cela prenne autant d'ampleur. En une semaine, nous en avons vendu plus de 1 000, partout au Québec», a indiqué Dino Pilote.

Ces masques sont 100 % québécois, a-t-il poursuivi. Le tissu utilisé est produit à Montréal et les masques, en tissu double,



Credit photo: Courtoisie

› Les Confections Joly fabriquent actuellement des blouses de protection pour le système de santé.

sont imprimés et fabriqués à Joly.

Contrairement à celle des blouses de protection, la production des masques devrait être maintenue au cours des prochaines

semaines.

Rappelons que le gouvernement du Québec a dévoilé, le 28 avril, son plan graduel de reprise de l'économie.

AVIS IMPORTANT

REMISE À NOS MEMBRES EN ASSURANCE AUTO

En réaction aux mesures de confinement, nous accordons à nos membres-assurés une remise sur leur prime d'assurance automobile.

Pour bénéficier de cette remise ou la verser à un organisme de votre région, veuillez remplir le formulaire de demande d'ici le 31 mai 2020 à :

promutuelassurance.ca/remise

1 800 561-4110

PROMUTUEL
ASSURANCE

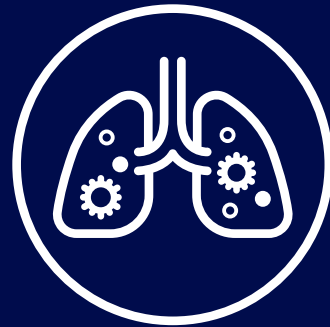
La maladie à coronavirus (COVID-19)
cause une infection respiratoire
pouvant comporter les symptômes suivants :



Fièvre



Toux



Difficultés
respiratoires

Se protéger,
ça sauve des vies.



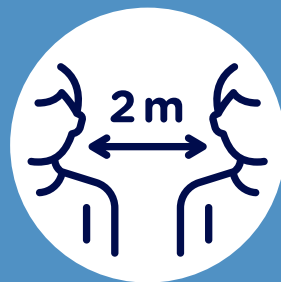
Toussez dans
votre coude



Jetez vos
mouchoirs



Lavez
vos mains



Gardez vos
distances



Restez
à la maison

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

1 877 644-4545

On protège sa santé et celle de notre entourage

Aide à la décision

Si vous avez des symptômes de la COVID-19

Suivez les indications décrites dans ce tableau pour vous aider à prendre la meilleure décision pour vous et pour vos proches.

En tout temps, appliquez les mesures d'hygiène et de prévention pour éviter la contamination :

- lavez-vous les mains souvent;
- tousez ou éternuez dans le pli de votre coude, le haut de votre bras ou dans un mouchoir de papier plutôt que dans vos mains;
- nettoyez votre environnement.

Situation pour un adulte ou un enfant

Je ne fais pas de fièvre (moins de 38 °C ou 100,4 °F), mais j'ai les symptômes suivants :

- mal de gorge;
- nez qui coule;
- nez bouché;
- toux.

DÉCISION

J'ai probablement un rhume, je prends du repos.

Situation pour un adulte à risque de symptômes respiratoires graves

- Je fais plus de 38 °C (100,4 °F) de température.
- Je fais partie d'un groupe à risque de développer une complication respiratoire grave (personnes âgées ou personne avec un problème chronique cardiaque ou pulmonaire, immunodéficiência ou diabète).

Situation pour un adulte

Je fais de la fièvre ou j'ai des symptômes parmi les suivants :

- perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût;
- toux;
- difficultés respiratoires;
- fatigue extrême.

Je suis une personne âgée qui présente des symptômes gériatriques (perte d'autonomie, chute, confusion nouvelle, agitation ou ralentissement, perte d'appétit, fatigue extrême, etc.).

DÉCISION

Je reste à la maison et j'appelle ou mon proche appelle la ligne info coronavirus 1 877 644-4545. Entre 8 h et 18 h*

Je suis les indications que l'on me donne.

* Les heures d'ouverture sont sujettes à changements.

Situation pour un adulte ou un enfant

Je fais plus de 38 °C (100,4 °F) de fièvre et je suis dans l'une des situations suivantes :

- difficulté à respirer qui persiste ou qui augmente;
- somnolence, confusion, désorientation ou difficulté à rester éveillé;
- lèvres bleues;
- absence d'urine depuis 12 heures.
- difficulté à bouger;
- fièvre chez un bébé de moins de 3 mois;

DÉCISION

Je me rends sans attendre à l'urgence.

Si j'ai besoin d'aide, j'appelle le 911.



Précautions et soins si vous avez des symptômes de la COVID-19

Je me repose

Si vous présentez des symptômes de la maladie à coronavirus (COVID-19), vous vous sentirez faible et fatigué. Le repos vous aidera à combattre la maladie. Limitez vos contacts avec les autres jusqu'à la fin des symptômes. Vous pouvez reprendre vos activités quand votre état vous le permet.

Je bois souvent

Il est important que vous buviez souvent, parce que la fièvre fait transpirer et vous fait perdre beaucoup de liquide.

Il est recommandé de boire au **minimum 1,5 litre par jour**.

Buvez des liquides froids ou tièdes selon vos goûts. Évitez les boissons alcoolisées ou celles contenant de la caféine, comme le café, le thé et les boissons gazeuses. L'alcool et la caféine ont pour effet de faire uriner et d'augmenter les pertes de liquides.

Surveillez les signes de déshydratation :

- Sensation de soif extrême ;
- Bouche et langue sèches ;
- Urines peu fréquentes ou foncées ;
- Sensation d'étourdissements, d'être mêlé (confusion) et maux de tête.

Je protège mon entourage

Pour protéger votre entourage, jusqu'à la fin des symptômes (fièvre, toux, fatigue, perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût) :

- Isolez-vous dans une chambre pour éviter de contaminer vos proches ;
- Dormez et mangez seul dans votre chambre ;
- Utilisez une seule salle de bain ;

- Couvrez votre nez et votre bouche lorsque vous toussiez ou éternuez, idéalement avec un mouchoir de papier. Lavez-vous les mains après ;
- Si vous n'avez pas de mouchoir de papier, toussiez ou éternuez dans le pli de votre coude ou le haut de votre bras, étant donné que ces endroits ne sont pas en contact avec des personnes ou des objets ;
- Crachez dans un mouchoir de papier ;
- Déposez les mouchoirs de papier utilisés dans le sac à déchets d'une poubelle fermée. Gardez les mouchoirs utilisés hors de la portée des enfants ;
- N'accueillez pas de visiteur à la maison.

Je nettoie mon environnement

Le coronavirus (COVID-19) peut vivre sur les objets et surfaces. Sa durée de vie est de :

- 3 heures sur les objets avec surfaces sèches ;
- 6 jours sur les objets avec surfaces humides.

Il est donc important que vous laviez les comptoirs, les lavabos, les poignées de porte et toutes les surfaces fréquemment touchées par les mains. Le nettoyage et la désinfection sont très efficaces pour éliminer le virus.

Pour nettoyer, utilisez de l'eau et du savon ou des produits de nettoyage à usage domestique.

Pour désinfecter, utilisez une solution javellisante (1 partie d'eau de Javel pour 9 parties d'eau) ou des produits désinfectants. Donc, 10 ml d'eau de Javel dans 90 ml d'eau.

Si vous êtes malade, votre literie, vos serviettes, vos vêtements et votre vaisselle peuvent être lavés avec ceux des autres personnes de la maison avec les détergents habituels.

Je prévois de l'aide

Plusieurs personnes ont les ressources nécessaires pour faire face à la situation actuelle. Si vous éprouvez de l'inquiétude, n'hésitez pas à demander ou à accepter de l'aide. Il est important d'en discuter avec vos proches.

Pour obtenir de l'aide à domicile, vous pouvez aussi appeler au 211 ou demander le service de soins et services à domicile auprès de votre CLSC.

Je m'informe

Pour des informations à jour, écoutez la radio ou la télévision, lisez les journaux ou consultez souvent le site Internet gouvernemental :

Québec.ca/coronavirus

Le ministère de la Santé et des Services sociaux donnera les indications à suivre par la population pour les questions sur la santé et pour obtenir des soins.

Dans tous les cas, respectez les avis et consignes donnés par le gouvernement. Ces avis et consignes peuvent changer en fonction de l'évolution de la situation.

Renseignements généraux

Centre de relations avec la clientèle de Services Québec

Ligne info coronavirus
1 877 644-4545 (sans frais)

Personnes sourdes ou malentendantes
1 800 361-9596 (sans frais)

Le Guide autosoins est disponible sur [Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus). Si vous ne l'avez pas déjà reçu, commandez votre version papier en ligne.

Des conditions strictes pour le retour en classe

ÉDUCATION. Le retour en classe des élèves du préscolaire et du primaire, le 11 mai prochain, sera encadré par une série de mesures qui régiront la vie des enfants jusqu'à la fin de l'année scolaire. C'est ce qu'a fait savoir le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, dans une lettre transmise aux parents, le 28 avril.

Par melanie.labrecque@meliormedia.com

Ainsi, le service de transport scolaire sera réduit au minimum et sera accompagné de plusieurs restrictions. Une zone de protection sera mise en place pour le chauffeur. Un banc sur deux sera occupé par un seul enfant afin de respecter la distanciation physique. «Nous vous encourageons donc à assurer le transport de votre enfant, sauf si cela vous est absolument impossible. Si votre enfant doit utiliser le transport scolaire, veuillez lui rappeler l'importance d'éviter les contacts avec les autres élèves», a souligné le ministre.

De plus, plusieurs lieux communs des établissements scolaires seront fermés: cafétérias, bibliothèques, gymnases, etc. Quant à la cour de récréation, elle demeurera ouverte sous «d'importantes restrictions et en

alternance».

Quant aux enfants, ils devront laver leurs mains avant leur départ et à leur retour à la maison. De plus, pour ceux qui dînent à l'école, ils devront amener leur repas (froid) avec eux. Quant à ceux qui mangeront à la maison, la consigne du lavage de mains s'appliquera au retour et au départ de la maison.

En dehors des heures de classe, les enfants ne devront pas entrer en contact avec des personnes vulnérables ayant une maladie chronique, un déficit immunitaire grave, une grossesse ou une personne âgée de 60 ans et plus.

Le ministre Roberge «suggère fortement» aux parents d'enfants avec des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation à les envoyer à l'école afin qu'ils puissent bénéficier du soutien pédagogique nécessaire. Les parents de ces enfants seront contactés sous peu par les établissements.

Par ailleurs, Jean-François Roberge a rappelé que le plan de réouverture des écoles sera constamment réévalué en fonction de l'évolution de la COVID-19 sur le territoire québécois.

Les enfants qui demeurent à la maison



Credit photo: Archives

› Des règles strictes accompagneront le retour en classe.

Par ailleurs, pour les parents qui feront le choix de garder leurs enfants à la maison, le ministère de l'Éducation mettra en place une opération majeure de prêt de matériel numérique. «Si vous ne disposez pas d'un ordinateur ou d'un outil ayant accès à Internet à la maison, veuillez en aviser rapidement votre

établissement scolaire», a indiqué le ministre.

La plateforme l'École Ouverte sera encore accessible et bonifiée et Télé-Québec poursuivra la diffusion de sa programmation spéciale en ligne et à la télévision jusqu'à la fin de l'année scolaire.

100
2

AVIS AUX COLLECTIVITÉS Programme annuel de contrôle de la végétation

Chaque année, le CN doit éliminer toute végétation nuisible à la sécurité sur son emprise. La végétation, si elle n'est pas éliminée, peut notamment alimenter les feux le long de la voie ferrée et nuire à la qualité des inspections de l'infrastructure ferroviaire.

Ainsi, aux fins de sécurité ferroviaire, le CN entreprendra son programme annuel de contrôle de la végétation sur ses lignes ferroviaires dans la province de Québec. Des applicateurs certifiés effectueront l'application d'herbicides sur la voie ferrée (notamment la section graveleuse/le ballast) et aux abords de celle-ci. Toutes les prescriptions relatives aux marges de retrait aux abords des habitations, des milieux aquatiques et des sources d'approvisionnement en eau des municipalités seront respectées.

Pour le moment, nous prévoyons que le programme se déroulera du mois de mai au mois d'octobre 2020.

Visitez le site cn.ca/vegetationfr pour consulter la liste des villes et le calendrier.

La sécurité est une valeur fondamentale au CN et, dans le contexte actuel de la pandémie de COVID-19, nos employés et entrepreneurs prennent toutes les mesures nécessaires pour rester en bonne santé et pour protéger les collectivités dans lesquelles nous opérons. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site cn.ca/covid-19-mise-a-jour.

Pour de plus amples informations concernant le programme, vous pouvez communiquer avec la ligne de renseignements généraux du CN au 1-888-888-5909.

cn.ca



>505976-4X087

Trousse d'outils virtuels pour la reprise des activités

ÉCONOMIE. La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST) a publié une trousse d'outils virtuelle à l'intention des entreprises. Dans le cadre de la reprise graduelle des activités dans les secteurs du commerce de détail, de la construction et manufacturier, les entreprises devront respecter des règles strictes pour prévenir la propagation de la COVID-19.

La trousse élaborée par la CNESST et la Direction de la santé publique aidera les employeurs et les travailleurs à se conformer aux directives sanitaires.

«Le mot d'ordre en ce moment est : on continue de se protéger. La trousse développée par la CNESST permet aux employeurs et aux travailleurs d'avoir en main les bons outils pour éviter la propagation de la COVID-19 dans les milieux de travail. J'invite tous les employeurs à prendre connaissance de ces outils et à les utiliser», a fait savoir le

ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet.

Elle comprend un *Guide des normes sanitaires en milieu de travail – COVID-19* et deux guides préparés à l'attention du secteur du commerce de détail et pour le manufacturier. On retrouve aussi des aide-mémoires que les employeurs peuvent imprimer et personnaliser.

Ils touchent la réouverture du milieu de travail, la distanciation physique, l'hygiène et l'étiquette respiratoire, la salubrité de l'environnement, l'exclusion des lieux de travail et l'isolement des travailleurs ainsi que les risques psychosociaux en milieu de travail.

De plus, les employeurs pourront également faire état des mesures sanitaires prises dans leur entreprise à l'aide d'une fiche sommaire. Quant à la trousse, elle sera régulièrement mise à jour et s'adaptera aux mesures et aux recommandations de la Santé publique.

Par melanie.labrecque@meliormedia.com

Desjardins: plus de 160 M\$ pour aider à la relance

ÉCONOMIE. Alors que le Québec amorce la reprise de ses activités, le Mouvement Desjardins a annoncé, le 29 avril, la mise en place de diverses initiatives afin de favoriser la relance économique de la Belle Province et de l'Ontario. La coopérative financière investira notamment 160 M\$ pour ce motif.

Par **Érick Deschênes** – Collaboration spéciale

Deux fonds serviront à cette mission. Le *Fonds du Grand Mouvement*, doté d'une enveloppe de 150 M\$ jusqu'en 2024 pour le Québec et l'Ontario, soutiendra des projets qui «rejoignent les priorités des milieux», comme la vitalité économique ou l'environnement. Les organismes qui souhaitent présenter une demande au *Fonds du Grand Mouvement* doivent contacter leur caisse Desjardins, qui les accompagnera tout au long de ce processus.

Pour sa part, le programme du *Fonds C* vise à soutenir les entreprises dans leurs projets de croissance et de création «d'emplois de qualité». Pour y arriver, le Fonds est doté d'une enveloppe de 10 M\$ pour les deux prochaines années et offre une aide financière équivalant à 25 % du coût des projets, jusqu'à concurrence de 10 000 \$.

«Les projets qui émanent des communautés sont souvent les mieux adaptés à des situations comme celles que nous traversons en ce moment. Plus que jamais, nous devons soutenir ces initiatives, que ce soit pour aider les organisations et les entreprises à se relever, à saisir de nouvelles

occasions de développement ou encore à créer de nouveaux partenariats», a affirmé Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

Stimuler l'entrepreneuriat et l'achat local

En partenariat avec Google et Bonjour Startup Montréal, Desjardins lance aussi l'initiative <post> COVID. Cette compétition d'innovation, dont l'objectif est de développer des solutions socioéconomiques aux grands défis de l'après-crise, se déroulera jusqu'au 2 juin.

L'ambition est de propulser des projets porteurs et entrepreneuriaux à fort impact social, qui favorisent la diversité et l'inclusion, tout en rassemblant des personnes issues de divers secteurs et de toutes les régions du Québec. Chaque partenaire organisateur lance un défi aux participants, et celui de Desjardins porte sur la santé. Il s'agira pour les participants d'allier technologies, soutien aux aînés et innovation. Pour en apprendre davantage sur cette compétition, vous pouvez visiter le www.post-covid.ca.

De plus, Desjardins s'unit à l'École d'entrepreneuriat de Beauce et SPB/Skillable pour créer *S'équiper pour rebondir*. Destiné aux entrepreneurs, ce parcours d'accompagnement de 12 semaines, leur offrira la possibilité «de transformer cette période difficile en une capacité individuelle et organisationnelle de relever les défis auxquels ils font face dans le contexte de la COVID-19».

Enfin, afin d'encourager l'achat local, tout



Credit photo: Gilles Boutin - Archives

› Desjardins veut favoriser la relance économique.

en soutenant les organismes qui manifestent des besoins criants dans l'ensemble du Québec, Desjardins s'associe à la plateforme de sociofinancement La Ruche Québec. Jusqu'au 31 août, une enveloppe totalisant 1 M\$ permettra de soutenir les efforts de solidarité qui émergent au sein des communautés dans le cadre du programme *Du cœur à l'achat*, encouragé par Desjardins.

Lorsque les gens achèteront des certificats-cadeaux auprès de commerces locaux,

ou feront des dons dans le cadre de ces campagnes de financement, Desjardins remettra une somme équivalente à des organismes locaux, jusqu'à concurrence de 25 000 \$. De plus, pour stimuler le programme, Desjardins assumera les frais de gestion habituellement demandés aux entreprises participantes et leur offrira un soutien financier de 2 000 \$ pour la réalisation de vidéos visant à promouvoir le programme.

Accident mortel à Lotbinière

FAITS DIVERS. Un homme de 34 ans originaire de Sainte-Croix, Dave Martel-Viziau, est décédé le 26 avril, alors qu'il a perdu le contrôle de la moto sur laquelle il se trouvait. L'accident est survenu sur la route 132, dans la municipalité de Lotbinière.

Les événements sont survenus vers 11h15. Le motocycliste circulait en direction ouest dans le secteur de la route de la Pinière. Il a perdu la maîtrise de son véhicule à l'approche d'une courbe, il a fait une sortie de route et a terminé sa course sur une glissière de sécurité, a expliqué la Sûreté du Québec.

Il a été transporté à l'hôpital alors qu'il se trouvait dans un état critique. Son décès a été constaté au centre hospitalier.

La route 132 est demeurée fermée jusqu'à 17h pour permettre aux enquêteurs de faire leur travail.



Credit photo : Facebook - Sûreté du Québec

Pour l'instant, la Sûreté du Québec n'est pas en mesure d'établir la cause de l'accident qui a coûté la vie au jeune homme. La thèse du geste criminel a cependant été écartée.

Deux autres personnes accompagnaient M. Martel-Viziau au moment de l'accident.

Par melanie.labrecque@meliormedia.com

Une saison tout en fleurs

SERRES N. Morissette

Nous vous offrons
une grande variété de :

- ❖ Fines herbes
- ❖ Fleurs annuelles
- ❖ Plants de légumes
- ❖ Géranium
- ❖ Arbres fruitiers
- ❖ Arbustes
- ❖ Patates de semences
- ❖ Semences à jardin
- ❖ Terre en vrac
- ❖ Compost végétal en vrac
- ❖ Paillis forestier en vrac

Au plaisir de vous rencontrer !

170, rang Ste-Marie, St-Agapit QC G0S 1Z0

418 888-3001

Le calcul de la cote R ne tiendra pas compte des résultats de l'hiver

ÉDUCATION. Les résultats de la session d'hiver 2020 ne seront pas comptabilisés dans le calcul de la cote de rendement collégial (CRC), la fameuse cote R. C'est ce qu'a confirmé, le 20 avril, le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Jean-François Roberge.

Par melanie.labrecque@meliormedia.com

Cette décision a été prise en raison des conditions particulières que vivent actuellement les étudiants pour compléter leur session. Le ministre mentionne, entre autres, les disparités dans l'enseignement entre les différents collèges et les différentes régions.

«Notre volonté est de nous assurer qu'aucun étudiant ne soit injustement pénalisé en raison de la COVID-19. Je suis conscient que des étudiants qui ont eu accès à des conditions d'enseignement optimales pourront être déçus de cette décision. Malheureusement, tous n'ont pas eu cette chance. Un maintien même partiel de la cote R aurait largement et injustement désavantagé ces derniers, par



› Le Campus de Lotbinière du Cégep de Thetford est situé au Complexe des Seigneuries de Saint-Agapit.

exemple pour l'admission dans des programmes universitaires contingentés. Le gel de la cote R fera en sorte que tous les étudiants pourront poursuivre leurs apprentissages, voir leurs cours crédités et continuer leur parcours académique, et ce, de manière juste et équitable», a fait savoir le ministre

Roberge, par voie de communiqué.

Rappelons que la cote R est un système de notation standardisé qui classe les élèves les uns par rapport aux autres de façon équitable, lorsque les conditions d'enseignements sont les mêmes pour tous. Malgré les différentes mesures prises pour continuer leur formation à distance, des iniquités sont apparues pour le calcul de la CRC, notamment après la suspension des opérations de récupération de matériel pédagogique et après l'appel fait à certains étudiants pour qu'ils prêtent main-forte au personnel du réseau de la santé.

Isabelle Lecours aide des organismes de développement économique

POLITIQUE. La députée provinciale de Lotbinière-Frontenac, Isabelle Lecours, a accordé une aide financière de 35 000\$ à trois organismes de développement économique de la circonscription. Cet argent, octroyé à même son budget discrétionnaire, servira de levier pour la remettre l'économie de la région en marche.

La Chambre de commerce de Lotbinière est au nombre des organisations qui ont reçu un soutien de l'élue.

«Selon moi, la circonscription a tout ce qu'il faut pour relancer son économie et sortir de cette crise en minimisant ses effets négatifs. Le dynamisme et la vitalité des entreprises de la région sont bien connus et c'est pourquoi je veux poser un geste concret afin de prêter main-forte à ces organismes qui jouent un rôle primordial auprès des entrepreneurs», a déclaré Isabelle Lecours.

La députée a aussi accordé un financement à l'Espace entrepreneuriat de la région de Thetford et la Chambre de commerce et d'industrie de Thetford Mines. L'argent leur permettra d'accompagner les entrepreneurs de la région tout en favorisant l'achat local.

Melanie.Labrecque@meliormedia.com

Crédit photo: Archives

VENTE PRÉ-SAISON

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 1000\$

sur modèles sélectionnés*

MURALE



CHAUFFE JUSQU'À -25°C



CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

THERMOPOMPE CENTRALE

CHAUFFE JUSQU'À -30°C



CHAUFFAGE ET CLIMATISATION



CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

VISITEZ NOTRE SALLE DE MONTRE



RBQ : 2643-0108-40

357, AVENUE TANIATA LÉVIS • 418 839-7993

SERVICE 24H





505986

Aide financière pour les marchés publics

ALIMENTATION. L'Association des marchés publics du Québec (AMPQ) a reçu une aide financière de 50 000\$. L'argent octroyé par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation permettra le déploiement d'une plateforme numérique transactionnelle pour l'achat de produits bioalimentaires locaux.

Cette plateforme sera en activité dès le 16 mai et sera, par la suite, déployées progressivement dès que les marchés publics débiteront leur saison. Elle sera accessible par l'entremise du répertoire des marchés publics de l'AMPQ, du site Internet et de la page Facebook de chaque marché.

Cette initiative permettra la poursuite des activités des marchés publics tout en leur permettant de respecter les directives de la Direction de la santé publique.

La précommande, le préemballage, le paiement en ligne et la collecte des denrées à un



kiosque situé à l'emplacement du marché permettra de poursuivre la vente de produits tout en contrôlant l'affluence de consommateurs sur les lieux et en diminuant la manipulation des aliments.

Au Québec, à ce jour, ce sont plus de 1 180 producteurs agricoles qui écoulent leurs produits dans les différents marchés publics de la province.

Par melanie.labrecque@meliormedia.com

Crédit photo : Archives

Emplois d'été Canada : Gourde revient à la charge

POLITIQUE. Le député de Lévis-Lotbinière à la Chambre des communes, Jacques Gourde, a profité de son retour au parlement pour interpeller le gouvernement à propos du Programme Emplois d'été Canada. Il a de nouveau demandé que les critères d'admissibilité soient révisés.

Credit photo : Archives



L'élu a indiqué que ces critères pénalisaient plusieurs organismes et entreprises de la région et exigé que des budgets supplémentaires soient accordés à chaque circonscription. Selon lui, cette aide devrait être doublée.

«Considérant qu'Emplois été Canada peut servir de levier pour favoriser la relance économique et offrir un soutien aux étudiants, il est important que le gouvernement réinvestisse dans ce programme», a souligné M. Gourde.

Rappelons qu'en vertu des changements temporaires apportés au Programme Emplois d'été Canada, les employeurs acceptés sont admissibles à un remboursement de subvention

salariale pouvant atteindre 100 % du salaire horaire minimum. Dans sa version pré-COVID-19, le programme ne permettait qu'un remboursement maximal de 50 %.

Cette nouvelle version du programme fait en sorte, a expliqué le député, que moins d'entreprises pourront en bénéficier cette année.

Par melanie.labrecque@meliormedia.com

De nouveaux webinaires pour les entrepreneurs



Credit photo : Bigstock

ÉCONOMIE. La SADC de Lotbinière, le département de développement économique de la MRC de Lotbinière et le Carrefour emploi Lotbinière poursuivent leurs efforts afin d'outiller les entreprises dans la poursuite de leurs affaires en temps de pandémie. Une série de webinaires sera offerte tous les vendredis du mois de mai.

Le 8 mai, il sera question de mobilisation des employés à leur retour au travail dans le contexte où la Prestation canadienne d'urgence peut devenir un concurrent au retour des employés sur le marché du travail.

La séance s'adresse aux entreprises de tous les secteurs.


L'agilité et l'adaptation organisationnelle seront au cœur de la rencontre du 15 mai. Le télétravail sera abordé le 22 mai. Les participants pourront s'informer sur la planification, la rédaction et l'implantation d'une politique, la mise en place de cette dernière et l'encadrement des employés à distance.

Pour obtenir plus d'informations, il faut contacter Émilie Vadeboncoeur-Harrison au evharrison@ciril.qc.ca.

Par melanie.labrecque@meliormedia.com

Concours « Achetez local et gagnez votre achat! »

Goûtez Lotbinière vous offre la chance de remporter votre achat fait auprès de nos producteurs locaux !

Pour participer au concours et connaître les règlements, visitez le site Internet ou la page Facebook  de Goûtez Lotbinière

Un gagnant par semaine pendant cinq semaines !

*Jusqu'à concurrence de 100\$, sur preuve d'achat



Date limite pour participer : 10 mai



CONCOURS !

AUX ENTREPRISES DE LOTBINIÈRE, N'HÉSITÉS PAS À COMMUNIQUER AVEC NOTRE ÉQUIPE POUR OBTENIR DU SOUTIEN OU DE L'INFORMATION SUR LES PROGRAMMES DISPONIBLES.

info@mrcclotbiniere.org

505967

Avis favorable pour les jardins communautaires

LOISIRS. Malgré le contexte entourant la pandémie de la COVID-19 au Québec, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a donné un avis positif, le 27 avril, à la réouverture des jardins publics et communautaires.

Par melanie.labrecque@meliormedia.com

Bien que favorable, l'INSPQ rappelle qu'il appartient aux autorités municipales de statuer sur la question. La décision devra tenir compte de l'épidémiologie régionale et de la capacité d'assurer la mise en place des conditions nécessaires au respect des recommandations de distanciation et d'hygiène.

Les municipalités qui iront de l'avant devront, entre autres, informer les usagers des procédures à suivre pour l'utilisation du jardin. Aussi, elles devront faire en sorte qu'il n'y ait pas de rassemblements, que la distanciation physique soit respectée et de prévoir des stations pour le lavage des mains. Par ailleurs, les utilisateurs devront préférablement se servir de leurs propres outils de jardinage. S'ils ne peuvent pas le faire, les outils prêtés devront être désinfectés avant et après chaque utilisation.

Rappelons que dans la MRC de Lotbinière,



› Les jardins communautaires peuvent favoriser les saines habitudes de vie.

on retrouve des jardins communautaires dans plusieurs municipalités, dont Dosquet, Saint-Patrice-de-Beaurivage et Saint-Flavien.

Qualité de vie

Selon l'INSPQ, le jardinage pourrait

contribuer à améliorer l'accès des Québécois aux aliments nutritifs. «Toutefois, ils n'ont pas tous accès à un espace privé leur permettant de cultiver des fruits et des légumes, d'où l'importance de considérer l'ouverture des jardins communautaires dans les prochaines semaines et de s'assurer, le cas échéant, de la mise en place des mesures de protection afin de diminuer les ris-

ques de transmission de la COVID-19 chez les jardiniers.»

Ainsi, l'organisation a pris en considération plusieurs écrits scientifiques qui suggèrent que les jardins communautaires contribuent aux saines habitudes de vie, à la santé physique et mentale des utilisateurs ainsi qu'à la cohésion sociale des communautés.

Feu vert pour les camps de jour

SOCIÉTÉ. La ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Andrée Laforest, a confirmé que les camps de jour municipaux pourraient ouvrir cet été. Cette dernière a été questionnée sur le sujet le 30 avril dernier à l'occasion d'une commission parlementaire virtuelle.

Un guide expliquant les directives à suivre afin de respecter les normes de la Santé publique devait être publié au cours des derniers jours. Si tout va bien, les localités pourraient déployer les camps de jour comme prévu, dès la fin juin.

«J'ai discuté avec les maires et les préfets,

[...] ils étaient très à l'aise avec la date de la fin juin. [...] Évidemment, il y aura plus de moniteurs à engager, mais étant donné que certains étudiants ont perdu leur emploi, ils deviennent disponibles pour travailler cet été», a résumé la ministre Laforest.

Le retour à l'école ainsi que l'évolution de l'épidémie dans les régions pourraient évidemment avoir une incidence sur la tenue ou non des camps de jour municipaux.

Rappelons que plusieurs municipalités de la MRC de Lotbinière ont reporté ou prolongé la période d'inscription en attendant les directives gouvernementales à cet effet.

Par melanie.labrecque@meliormedia.com

Des précisions sur les activités estivales à Saint-Apollinaire

SOCIÉTÉ. La municipalité de Saint-Apollinaire a apporté, le 30 avril, une série de précisions et de nouvelles informations concernant les activités de l'été 2020 et sur l'inscription au camp de jour.

Les directives gouvernementales concernant l'annulation de toutes les activités culturelles et sportives jusqu'au 31 août ont obligé la municipalité à remettre la Fête au Village. L'événement devait se tenir du 28 au 30 août prochains. Cela touche également la première édition du Festibière qui devait avoir lieu au même moment.

Déjà, le retour des deux activités est confirmé pour août 2021.

Quant au camp de jour, la municipalité prolonge la période d'inscription jusqu'au 15 mai. La Ville espère toujours pouvoir l'ouvrir à la date prévue, le 29 juin.

Cependant, selon les directives imposées par la Direction de la santé publique, des



mesures d'hygiène strictes ainsi que la distanciation physique devront être respectées. Des détails sur le déroulement des journées et des mesures à prendre seront dévoilés dans les semaines à venir.

Enfin, la Municipalité ne s'est pas encore prononcée sur l'organisation des ligues de soccer et de baseball. Elle attend les consignes des associations sportives ainsi que de la Santé publique.

Par melanie.labrecque@meliormedia.com

INVESTIR LOCAL

PENDANT CE TEMPS...
LES GAFAM

Google, Amazon, Facebook,
Apple et Microsoft

exportent votre argent
sans investir localement!



Fier collaborateur du Panier Bleu



FAISONS ROULER L'ÉCONOMIE D'ICI

Le Peuple
Lotbinière

Membre d'Hebdos Québec



PETITES ANNONCES CLASSÉES

Offrez-vous des extras
 ✓ Encadré ✓ Titre centré
 ✓ Couleur ✓ Caractères gras
 Informez-vous auprès
 de votre téléconseiller

Profitez également de la parution GRATUITE
 de votre annonce sur **VosClasses.ca.**

Heure de tombée: vendredi 10 h

Heures d'affaires du service téléphonique: de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Mode de paiement:

À NOS ANNONCEURS: Assurez-vous que le texte de votre annonce est exact dès sa parution, sinon il faut nous en aviser immédiatement. En cas d'erreur, notre responsabilité se limite uniquement au montant de l'achat de la première semaine de parution de votre annonce. Toute discrimination est illégale.

**POUR TOUT ACHETER
 ET TOUT VENDRE,
 près de chez vous**

Un seul numéro 1-866-637-5236

Le Peuple
 Lotbinière

205 Logements / appartements à louer

4-1/2, Ste-Agapit, 1er et 2e, libre maintenant ou juillet. À partir de 565\$ non chauffé, non éclairé. 418-261-9673

ST-FLAVIEN 2-1/2, 380\$/mois chauffé, éclairé, déneigé, semi-meublé, libre 1er juin, 418-208-7915

STE-CROIX: 4-1/2, rez-de-chaussée, voisin clinique médicale, non-fumeur, pas d'animaux, idéal retraité, 480\$, libre immédiatement. 418-998-3757

424 Astrologie/occultisme

Ana Médium pure, 40 ans d'expérience, ne pose aucune question, réponses précises et datées, confidentielles. Tél.: 514-613-0179 (Avec ou sans Visa/ Mastercard)

484 Services divers

SAAQ - SAAQ - SAAQ Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats, tél.: 1-855-282-2022 www.sossaaq.com

555 Argent à prêter

FINANCEMENT HYPO-THÉCAIRE PRIVÉ ET AUTOMOBILES À VENDRE. Service rapide peu importe votre région. Aucun cas refusé, léger dépôt. Conditions de financement flexible. Financement **Brisson** 1-866-566-7081 www.automobilebrisson.com

PRÊT de 500\$ sans enquête de crédit. creditcourtage.ca 1-866-482-0454

585 Services financiers divers

SOLUTIONS à l'endettement. Restez à la maison! Tout se fait en ligne. Laissez nous vos aider. Trop de dettes? Reprenez le contrôle. Plusieurs bureaux en Beauce pour vous servir. MNP Ltée, Syndics autorisés en insolvabilité. 418-425-1127

608 Emplois saisonniers ou temporaires

RECHERCHE étudiants(es) entre 14-16 ans pour vente de fruits en kiosque. www.distributex.ca

955 Pièces/accessoires

PLUSIEURS PNEUS D'ÉTÉ USAGÉS

TOUTES GRANDEURS À VENDRE.

AUTOS, PICK-UP 418-728-5420

VOS CLASSÉES
1-866-637-5236

RECYCLEZ MOI S.V.P.



CANADA
 PROVINCE DE QUÉBEC
 MRC DE LOTBINIÈRE
 MUNICIPALITÉ DE SAINT-NARCISSE-DE-BEAURIVAGE

- AVIS PUBLIC -

APPEL D'OFFRES POUR L'ENTRETIEN D'HIVER DES CHEMINS MUNICIPAUX POUR 1 AN (2020-2021) 3 ANS (2020-2021, 2021-2022 ET 2022-2023) 5 ANS (2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024 ET 2024-2025) AINSI QU'UN LIEU D'ENTREPOSAGE DES MATÉRIAUX (SEL ET SABLE FOURNIS PAR LA MUNICIPALITÉ ENVIRON 600 TONNES).

La municipalité de Saint-Narcisse-de-Beaurivage demande des soumissions pour l'entretien d'hiver des chemins relevant de sa responsabilité, incluant notamment l'épandage de fondants et d'abrasifs, pour 1 an (2020-2021), 3 ans (2020-2021, 2021-2022, 2022-2023) et 5 ans (2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025) ainsi qu'un lieu d'entreposage des matériaux (sel et sable fournis par la municipalité environ 600 tonnes).

LES ENTREPRENEURS DOIVENT SOUMISSIIONNER POUR LES TROIS OPTIONS. LA MUNICIPALITÉ SE RÉSERVE LE DROIT DE CHOISIR L'UNE OU L'AUTRE DES OPTIONS.

Le contrat sera attribué, s'il y a adjudication, au soumissionnaire ayant déposé la soumission conforme offrant le plus bas prix et ce, conformément à la loi et adjugé sur décision du conseil de la Municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Les documents nécessaires à la préparation et à la présentation d'une soumission, soit l'Avis aux soumissionnaires, le Cahier des charges et leurs annexes, seront disponibles sur le site du SÉAO. Les frais sont fixés selon la tarification établie par le SÉAO.

Toute soumission devra être présentée sur le formulaire de soumission joint en annexe à l'Avis aux soumissionnaires. Tous les documents et informations exigés dans l'Avis aux soumissionnaires au soutien d'une soumission devront en outre être joints ou fournis et déposés au bureau de la municipalité en même temps que le formulaire.

Toutes les soumissions doivent être déposées en deux exemplaires et toutes les pages doivent en être paraphées par la personne habilitée par le soumissionnaire à signer la soumission. Toutes les pages des documents annexés au formulaire de soumission doivent être également paraphées, de la même façon.

Les soumissions doivent être transmises conformément aux exigences de l'Avis aux soumissionnaires avant 16h00, le 1er juin 2020 au bureau municipal situé au 400, rue Principale, Saint-Narcisse-de-Beaurivage, Québec, G0S 1W0. Les soumissions seront ouvertes publiquement lors de l'assemblée régulière du conseil qui aura lieu le même jour à 20h00.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-NARCISSE-DE-BEAURIVAGE, ce 27 avril 2020.

Mme Dany Lehoux
 Directrice générale et secrétaire-trésorière

Province de Québec
 Municipalité régionale de comté de Lotbinière

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné, par le soussigné, directeur général, que le **règlement de contrôle intérimaire (RCI) numéro 302-2020** adopté par le conseil de la municipalité régionale de comté de Lotbinière lors de son assemblée générale du 12 février 2020, est entré en vigueur le 15 avril 2020, suite à un avis favorable de la Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Le but de ce RCI est de suspendre temporairement l'application de l'article 2.5 du document complémentaire, du schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR), concernant les commerces et services en zone agricole.

Ce règlement peut être consulté sur le site web de la MRC au www.mrcotbiniere.org/sadr/ et au bureau municipal de chaque municipalité locale de la MRC.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 6ème jour du mois de mai 2020.

Stéphane Bergeron, Directeur général

0,3,9,21,45...?

Des examens?
 Alloprof peut t'aider.

Fier partenaire de la tournée des Laurentides

Bénévoles

Nous vous remercions sincèrement de perpétuer les souvenirs, de propulser les découvertes et de préserver la vie.

Cœur+AVC

* L'icône du cœur et de la / seule et l'icône du cœur et de la / suivie d'une autre icône ou de mots sont des marques de commerce de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada.

SAINT-AGAPIT

Maison 26 x 40, 3 c.c. verrière. Remise, atelier 30 x 30 + annexe 9 x 12 + remise 14 x 24. Terrain paysager de 39 600 pi². **279,500\$**

LAURIER-STATION

Duplex 32x34 rénové, comprenant 2x5½ pièces. Remise 8 x 12, terrain paysager de 9 610 pi². Idéal pour propriétaire occupant. **229,500\$**

N-D-S-C-d'ISSOUDUN

à 3 km de tous les services de Laurier-Station
Maison ancestrale 24x42, 3 c.c. Garage, remises, terrasse, terrain paysager 32 290 pi². **158,900\$**

SAINTE-CROIX

Belle maison 30 x 30, 5 chambres. Grand patio, remise 12 x 14, terrain paysager de plus de 8275 pi², disponible rapidement. **139,500\$**

SAINT-ÉDOUARD

Belle maison 30 x 34, 5 chambres. Terrain paysager de plus de 4 930 pi² sur coin de rue. Disponible rapidement, faut voir ! **79,500\$**

VAL-ALAIN

Maison 24 x 36 rénovée, 2 c.c. Garage 15 x 24 + 20 x 42, patio 15 x 16, remises, terre à bois de 52 arpents, borné à la rivière.

LAURIER-STATION

Maison 25x40, 4 c.c. Abri d'auto 15x22, patio 9x14 + 8x12, garage 20x20, remises, terrain boisé 18050 pi². Présentement libre.

SAINTE-CROIX

Vue et accès au fleuve, maison de campagne 28 x 28 datant de 1937, 5 chambres. Grand terrain paysager de plus de 234 950 pi².

SAINT-AGAPIT

Jumelé 26x35 construit en 2008, 4 chambres, planchers de bois. Remise 10 x 12, patio 12 x 12, piscine, terrain de 5 000 pi².

SAINT-FLAVIEN

Maison de campagne 30x30, 7 c.c. 2 terrasses, garage attaché 24x26, garage détaché 21x25, terrain de plus de 27 400 pi² paysager.

SAINT-ÉDOUARD

Maison de campagne 20 x 40 + 18x20, 3 chambres. Garage 14x22, atelier à l'étage 20x28, terrain paysager de plus de 55 245 pi².

SAINT-GILLES

Maison 24x24, 2 chambres, combustion lente. Remise 12x16, patio, terrasse, terrain paysager de plus de 16 865 pi².

SAINT-ÉDOUARD

Maison 34 x 48 garage intégré, 3 chambres. Patio couvert, beau terrain paysager de plus de 33 285 pi² longeant un ruisseau.

VAL-ALAIN

Belle maison 12x56, 2 chambres, complètement rénovée, sous-sol aménagé. Remise 12 x 16, gazebo, terrain paysager 30 000 pi².

LAURIER-STATION

Maison/duplex 20 x 24 + 18 x 20, avec revenu d'un 3^e pièces 3,900\$ par année. Terrain paysager de plus de 12 600 pi².

SAINT-PATRICE

Maison 24x28, 3 c.c. rapportant 6720\$ par année. Patio, remise, terrain de plus de 9 475 pi², borné à la Rivière Beauvillage.

Bonne fête des mères!



ÉQUIPE BERGERON TREMBLAY.COM

20 ans en 2020

418 657-5576

Martine Tremblay D.A. Courtier Immobilier agréé

Marcel Bergeron Courtier Immobilier

SAINT-JANVIER-DE-JOLY

Fermette, terrain paysager de plus de 53 000 pi², maison 28 x 48 + garage attaché 14 x 28, 5 c.c. grange 40 x 35, étable 42 x 80. **235,000\$**

SAINT-AGAPIT

Jumelé 20x32, 3 chambres, adoucisseur d'eau. Remise, terrain de 5 270 pi². Venez comparer, une visite vous convaincra. **179,500\$**

SAINT-AGAPIT

Maison de campagne 20x50, 3 c.c. plafonds à 10', ancienne école de rang. Patio 12 x 14, remise 10x12, atelier 20x30, terrain 21550 pi². **149,500\$**

SAINTE-CROIX

Duplex 33x41 comprenant un 4½ et un 5½ pour le propriétaire occupant. Garage détaché 11x21, remise 8 x 11, terrain de 7 950 pi². **129,500\$**

SAINT-APOLLINAIRE

Maison plain-pied 24x30 rénovée, 2 chambres. Remise 12 x 22, terrain paysager de plus de 5 990 pi². Secteur tranquille. **99,400\$**

MANSEAU

Maison 28 x 36 à étages, 5 chambres Abri d'auto 14x19, garage détaché 14 x 22, beau terrain paysager de plus de 19 290 pi². **79,900\$**

DESCHAILLONS

Duplex 27x24 + 16x29, comprenant 2 x 4½, présentement disponible, toiture refaite en 2010, terrain de plus de 6 600 pi². **59,900\$**

LECLERCVILLE

Maison 19x25 datant de 1890 ayant gardée son cachet d'époque, 3 chambres. Garage détaché 14x30, terrain paysager de 4 000 pi². **39,500\$**

N-D-S-C-d'ISSOUDUN

\$2.95 le pi² 7 terrains résidentiels de 15,000 pi² dans nouveau développement. Service d'égout municipal, idéal pour autoconstruction. **44,500\$**

NOUS SOMMES DE RETOUR pour les visites de propriétés !

En raison des exigences actuelles émises par notre gouvernement en lien avec le coronavirus/COVID-19, nous pouvons faire des visites de propriétés en suivant un certain protocole. Contactez-nous dès maintenant !